



SOMMAIRE N° 2

ARTICLES

- *Le Conseil d'Etat de la Principauté de Monaco : une institution sur le déclin ?* p. 7 à 60
Maurice TORRELLI – Professeur Honoraire – Université de Nice – Sophia Antipolis
- *Les institutions communales de la Principauté* p. 61 à 76
Alain SANGIORGIO – Ancien Secrétaire Général de la Mairie
- *Note de lecture : « Les Institutions de la Principauté de Monaco »,* p. 77 à 80
Georges GRINDA
- *L'exercice à Monaco des actions en nullité et en contrefaçon de brevet* p. 81 à 94
Jean-François LANDWERLIN – Premier Président de la Cour d'Appel
- *Le droit public économique monégasque – Un aperçu au travers de quelques lois récentes* p. 95 à 134
Laurent ANSELMINI – Diplôme d'études approfondies de droit public fondamental

CHRONIQUE EUROPEENNE

- *Droit européen et droit monégasque : la force du vecteur français* p. 137 à 156
Virginie MARGOSSIAN-COTTA – Docteur en droit
- *Note de lecture : « La Principauté de Monaco, un Etat protégé ? »,* p. 157 à 158
Virginie MARGOSSIAN-COTTA
- *Libre circulation des personnes et relations franco-monégasques : entre Schengen et la Convention de voisinage* p. 159 à 174
Louis BALMOND – Professeur à l'Université de Nice – Sophia Antipolis
- *L'application du droit communautaire sur le territoire de la Principauté de Monaco* p. 175 à 192
Georges VANDERSANDEN – Professeur à la Faculté de Droit et à l'Institut d'études européennes de l'Université libre de Bruxelles

JURISPRUDENCE

- Prêt d'argent conclu selon la loi française du 10 janvier 1978 (Loi Scrivener)* p. 193 à 202
Cour de Révision : 30 mars 1998
Note de Fernand DERRIDA – Agrégé des Facultés de droit, Professeur Honoraire à la Faculté de droit d'Alger



- Saisie-arrêt – concours avec une saisie attribution postérieure* p. 203 à 210
Cour de Révision : 26 mars 1998
Note de Pierre JULIEN – Professeur agrégé à la Faculté de droit de Nice
- Caution judicatum solvi – Interprétation de l'article 259 du code de procédure civile* p. 211 à 218
Cour de Révision : 27 mars 1998
Note Renaud DE BOTTINI – Professeur émérite à la Faculté de droit de Nice
- Exequatur d'un jugement français de condamnation sur action civile* p. 219 à 224
Cour de Révision : 6 octobre 1997
Note Renaud DE BOTTINI – Professeur émérite à la Faculté de droit de Nice
- Conditions de validité de la procédure de saisie-contrefaçon applicable aux marques* p. 225 à 234
Cour de Révision : 1^{er} juin 1999
Note Jean-François LANDWERLIN, Premier Président de la Cour d'Appel de Monaco
- Vol et recel de vol – annulation d'un arrêt de la Cour d'Appel de Monaco pour excès de pouvoir – Violation de l'article 497 du code de procédure pénale* p. 235 à 242
Cour de révision : 27 mars 1992
Note Jean-François RENUCCI – Professeur à la Faculté de droit de Nice
- Restitution du cautionnement pénal fourni par un inculpé condamné* p. 243 à 250
Cour de Révision : 7 octobre 1998
Note Jean-François LANDWERLIN – Premier Président de la Cour d'Appel de Monaco
- Usurpation du titre d'avocat* p. 251 à 259
Cour de Révision du 4 mars 1998
Note Jacques SBARRATO – Bâtonnier de l'Ordre des avocats-défenseurs et avocats de Monaco